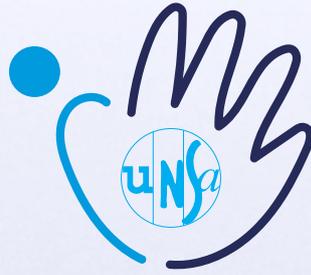


**80 ANS**



**La Sécurité sociale,  
le modèle solidaire d'avenir !**

**26 propositions pour que**

**la Sécurité sociale reste**

**le modèle solidaire d'avenir !**



**Septembre 2025**



## 80 ANS D'UN PACTE RÉPUBLICAIN

Les ordonnances du 4 et 19 octobre 1945 — fruits d'un travail transverse et transpartisan d'une année et reprises telles quelles par le gouvernement — ont posé les bases de notre modèle social.

Depuis lors, la Sécurité sociale incarne l'un des choix collectifs les plus audacieux de notre histoire : transformer la solidarité en actes concrets et garantir à chacun·e la dignité face aux aléas de la vie. Héritière des luttes ouvrières et de la Résistance, elle a su pendant huit décennies tenir ses promesses : protéger travailleur·euse·s et familles, réduire les inégalités et accompagner chaque génération sur les enjeux de la santé, du vieillissement, de la parentalité et du handicap.

Face aux crises — la crise financière de 2008 puis la pandémie de COVID-19 — la Sécurité sociale s'est imposée comme un amortisseur social puissant. En mobilisant l'ensemble des acteur·rice·s, en protégeant prioritairement les plus fragilisé·e·s et en débloquant immédiatement des ressources, elle a contribué à préserver notre économie.

En 2024, malgré un déficit de 15,3 milliards d'euros (0,5 % du PIB) et une prévision à – 22 milliards en 2025, son déséquilibre reste plus maîtrisé que celui de l'État (au-delà de 5 % du PIB). Loin d'être une charge, elle demeure un pilier de stabilité et de justice sociale. L'UNSA milite pour son adaptation permanente, afin qu'elle réponde aux mutations et aux ambitions de notre société, à l'image de la création de la cinquième branche, dont le financement doit désormais être à la hauteur des enjeux...

C'est dans cet esprit que ce document, conçu pour célébrer cet anniversaire, expose les **26 propositions de l'UNSA pour garantir à la Sécurité sociale un avenir à la hauteur de ses ambitions !**



## POUR UN FINANCEMENT JUSTE ET SOLIDAIRE

Pour l'UNSA, la Sécurité sociale est un Bien Commun, pilier de notre pacte républicain, dont le financement repose sur la solidarité de tou·te·s. Initialement assuré par les seules cotisations sociales des salarié·e·s et des employeur·euse·s, il s'est progressivement enrichi de la contribution sociale généralisée (CSG), de diverses assises fiscales et de taxes comportementales, pour devenir un modèle hybride, résilient et adaptable.

Face aux fractures territoriales, au vieillissement de la population, à la progression des maladies chroniques et aux profondes mutations écologiques, technologiques, professionnelles et sociales, l'UNSA estime qu'il est urgent de repenser ce financement pour préserver l'universalité du système, pour en garantir la pérennité et pour renforcer la cohésion nationale. Toutefois, l'UNSA refuse toute étatisation ou basculement total vers un modèle beveridgien fondé uniquement sur l'impôt, convaincue que la force de la Sécurité sociale repose avant tout sur son financement fléché.

### À cet effet, l'UNSA propose de :

#### ► **Conditionner les exonérations de cotisations sociales à des engagements sociaux, écologiques et liés à l'emploi.**

Évalués à près de 80 milliards d'euros par an, les exonérations de cotisations sociales n'ont pas significativement renforcé la compétitivité, la productivité ou l'emploi des entreprises. L'UNSA propose que dorénavant, chaque dispositif exonératoire soit assorti d'un cahier des charges exigeant en matière de création d'emplois durables, de développement des filières de la transition écologique et d'amélioration de la qualité de l'emploi, et d'un contrôle de sa réelle mise en œuvre.

#### ► **Rendre la CSG progressive pour une contribution équitable.**

La contribution sociale généralisée (CSG), dont l'assiette large englobe les revenus du capital, doit devenir progressive pour toutes les personnes assujetties, afin que l'effort fiscal soit ajusté à la capacité contributive de chacun·e. Pour l'UNSA, cette réforme lisserait les effets de seuil, renforcerait la redistribution et allégerait la charge pesant sur les ménages aux revenus faibles et moyens, tout en assurant un financement plus équitable de notre modèle social.

## ► **Refuser la TVA sociale, un impôt injuste.**

Transférer des cotisations sociales vers une TVA sociale pèserait lourdement sur les ménages modestes, qui consacrent une part majeure de leurs revenus aux dépenses courantes, sans garantir de hausse salariale ni d'un renforcement durable des recettes. Cette mesure fragiliserait la croissance (- 0,9 % du PIB sur cinq ans selon l'OFCE) et l'emploi (- 1,1 % du PIB sur cinq ans selon la DG Trésor), tout en transférant une part de la gouvernance à l'État. Pour toutes ces raisons, l'UNSA refuse que la Sécurité sociale soit financée par une TVA « sociale ».

## ► **Optimiser la gestion de la dette sociale (CADES) pour dégager des ressources supplémentaires.**

Aujourd'hui, la Sécurité sociale rembourse chaque année 16 milliards d'euros de dette à la caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES). L'UNSA soutient un allongement de la durée de ce remboursement dégageant immédiatement des ressources supplémentaires ; ces gains pourraient être affectés à la prise en charge de la perte d'autonomie, garantissant le financement pérenne de la cinquième branche.

## ► **Réformer la fiscalité sur les patrimoines et les successions pour plus de justice sociale.**

Alors que la fortune héritée représente aujourd'hui 60 % du patrimoine total, l'UNSA défend l'ajustement des barèmes de droits de succession et l'introduction de tranches supplémentaires pour les patrimoines les plus élevés. Cette réforme dégagerait des recettes nouvelles significatives tout en rétablissant un juste équilibre entre capital accumulé et contributions sociales. Elle permettrait également de financer la transformation de l'aide sociale à l'hébergement (ASH) en prestation universelle, dégressive, sans recours sur succession.

## ► **Créer de nouvelles recettes ciblées pour responsabiliser les acteurs.**

L'UNSA plaide pour la taxation des activités à externalités négatives (alcool, écrans, jeux en ligne) pour faire participer ces secteurs aux coûts qu'ils génèrent pour la collectivité et inciter à réduire ces comportements. Parallèlement, l'extension de la contribution solidarité autonomie (CSA, journée de solidarité) aux revenus des indépendants et la mise en place d'une redevance pour les EHPADs à but lucratif viendraient renforcer la justice contributive.

## ► **Flécher davantage les taxes environnementales vers l'Assurance maladie pour une meilleure affectation des ressources existantes.**

En 2022, la fiscalité écologique (taxe carbone, produits polluants, etc.) a généré 60 milliards d'euros, dont seulement 2 milliards ont été attribués à l'Assurance maladie. Pour l'UNSA, la totalité de ces recettes doivent être explicitement affectées à l'Assurance maladie ; ces ressources supplémentaires permettraient de financer les études d'impacts, la prévention et compenser les coûts sanitaires liés à la dégradation de l'environnement.

**Pour l'UNSA ces chantiers exigent une concertation élargie, associant employeur-euse-s publics et privé-e-s, syndicats, pouvoirs publics et citoyen-ne-s. Une réforme du financement de la Sécurité sociale ne peut se négocier à huis clos : elle doit naître d'un dialogue démocratique, inclusif et transparent.**



## POUR UN SYSTÈME DE SANTÉ UNIVERSEL ET EFFICACE

### ► **Mettre en place une prévention structurée avec un pilotage centralisé pour garantir la cohérence nationale et optimiser les ressources.**

Le pilotage central de la prévention garantirait la cohérence des initiatives et une allocation optimisée des moyens. C'est pourquoi, l'UNSA souhaite la mise en place d'un coordinateur unique, idéalement l'Assurance maladie, chargé d'orchestrer les actions de prévention sur l'ensemble du territoire et de couvrir l'ensemble des volets de la prévention — de la santé scolaire à la médecine du travail, en passant par les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), les soins de premier recours et les spécialités — pour porter enfin l'effort de prévention au-delà des 5 % actuellement consacrés au budget de santé. De plus, pour accompagner ce pilotage, l'UNSA plaide pour la création d'un observatoire national de la prévention chargé d'évaluer l'efficacité des programmes, de formuler des recommandations régulières et de prévoir les besoins d'investissement à venir en fonction des évolutions démographiques et technologiques.

### ► **Développer Mon espace santé pour une gestion unifiée du dossier patient-e et un accompagnement préventif.**

L'UNSA souhaite rendre l'utilisation de Mon espace santé obligatoire par tou-te-s les acteur-ric-e-s du parcours de soins, pour éviter les soins redondants, coordonner bilans périodiques et relances automatisées, assurer un télésuivi personnalisé et centraliser de manière proactive les informations. Chaque assuré-e disposerait d'un programme de prévention personnalisé : rappels de dépistage, suivi des traitements et alertes en cas de risques sanitaires.

### ► **Fluidifier les parcours de soins par le développement des SAS, des structures de soins non programmés et la restauration des gardes obligatoires.**

Développer les services d'accès aux soins (SAS) et les consultations non programmées en ville afin de garantir une prise en charge est une priorité pour l'UNSA. Pour cela, il est nécessaire de restaurer la permanence des soins avec des gardes la nuit et le week-end à l'instar de ce qui existe pour les pharmacies, évitant ainsi la surfréquentation des urgences.

► **Renforcer l'accès aux soins dans tous les territoires et combattre les déserts médicaux par l'encadrement de la liberté d'installation et le soutien aux équipes de soins locales.**

Plutôt que des incitations financières qui se révèlent inefficaces, l'UNSA demande un encadrement de la liberté d'installation des médecins par des quotas ou des engagements de service public dans les zones sous-dotées, à l'instar d'autres professions de santé. Il s'agit également de soutenir la création d'équipes pluridisciplinaires (médecins, infirmier·e·s, laboratoires, etc.) en s'appuyant sur le cadre conventionnel piloté par l'Assurance maladie et en veillant à ce que les revalorisations soient conditionnées à des objectifs clairs, mesurables et évalués.

► **Supprimer les dépassements d'honoraires notamment sur les actes de dépistage.**

Pour garantir un accès universel à la prévention, l'UNSA demande à ce que les actes essentiels ne fassent plus l'objet de dépassements d'honoraires. Cette mesure préserverait les populations les plus fragiles des barrières financières et encouragerait un recours plus systématique aux examens préventifs. Cette première étape doit se poursuivre par une suppression progressive des dépassements d'honoraires sur l'ensemble des actes médicaux.

► **Refuser la segmentation « petits risques/gros risques » et la hausse des franchises et participations forfaitaires pour réserver l'universalité.**

Un modèle qui fragmenterait le régime entre « petits » et « gros » risques irait à l'encontre de l'universalité en stigmatisant les patient·e·s vulnérables. De même, l'augmentation des franchises et participations forfaitaires, qui imposent des contributions fixes, pénalise davantage les personnes les plus malades sans produire d'effet pédagogique ou préventif. L'UNSA s'oppose à cette approche contraire aux valeurs de solidarité et de justice sociale au cœur de la Sécurité sociale.





## POUR UNE SOCIÉTÉ QUI ACCOMPAGNE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

### ► **Instaurer les allocations familiales dès le premier enfant.**

L'extension des prestations familiales dès le premier enfant est une revendication forte de l'UNSA pour rendre le système plus équitable et plus simple. Cette réforme permettrait de reconnaître financièrement le coût que représente l'arrivée d'un premier enfant, et de soutenir toutes les familles dès le début de la parentalité.

### ► **Mettre en place un congé parental mieux rémunéré.**

L'UNSA plaide pour la mise en place d'un congé de six mois indemnisés d'au moins 70 % de son salaire pour chaque parent. Ce dispositif renforcerait l'égalité parentale, limiterait la pénalisation des carrières des femmes et encouragerait un investissement équilibré des deux parents auprès de leur enfant.

### ► **Créer un droit opposable à un mode d'accueil dès l'âge de 15 mois.**

L'UNSA demande à ce que soit garanti une place d'accueil pour tout enfant dès lors que les deux parents ont utilisé leurs droits au congé parental pour les 15 premiers mois de l'enfant. Ce droit opposable faciliterait la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle et est le meilleur moyen de soutenir la parentalité et la natalité. Il inciterait également les communes et intercommunalités à développer les modes d'accueil.

### ► **Soutenir la qualité des modes d'accueil.**

Le développement des solutions d'accueil pour les enfants de moins de trois ans doit pour l'UNSA s'accompagner d'un relèvement du taux d'encadrement afin de se rapprocher des standards internationaux, garantissant un accompagnement de qualité et sécurisé. L'UNSA propose également de refondre le financement des modes d'accueil collectifs via une prestation de service unique (PSU) tarifée à la journée ou demi-journée, pour simplifier le système et prévenir les dérives.



## POUR UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DE L'AUTONOMIE

### ► **Revaloriser les métiers du lien par les salaires, la formation, et les effectifs en établissement et à domicile.**

Améliorer l'attractivité des professions du prendre soin est une priorité. Pour l'UNSA, reconnaître les professionnel-le-s du secteur et en attirer de nouvelles-aux est une nécessité absolue pour assurer une prise en charge de qualité et lutter contre la pénurie de personnel.

### ► **Instaurer une norme d'un-e soignant-e par résident-e en EHPAD.**

Un ratio minimum d'un-e soignant-e pour chaque résident-e est, pour l'UNSA, gage d'une prise en charge respectueuse des besoins et des vulnérabilités de chacun-e. Cette norme contribuerait aussi à limiter l'épuisement des équipes.

### ► **Adapter les logements et développer d'autres formes d'habitat.**

L'UNSA insiste sur la nécessité de simplifier l'accès à l'information et aux aides financières pour permettre l'adaptation des logements, afin que les personnes âgées puissent rester le plus longtemps possible chez elle-ux dans un cadre sécurisé et rassurant. Elle appelle en parallèle à développer d'autres formes d'habitat — habitat intergénérationnel, résidences autonomie — afin d'offrir des lieux de vie favorisant solidarité, animation et rencontres.

### ► **Soutenir davantage les aidant-e-s.**

L'UNSA propose de mieux soutenir les proches aidant-e-s par un meilleur repérage de leurs besoins, la création de solutions de répit pour éviter l'épuisement, et l'ouverture de nouveaux droits sociaux pour faciliter leur vie. Elle revendique également un statut juridique unique pour le-a proche aidant-e, indépendant de la situation de la personne aidée, et soutient le développement du congé de proche aidant-e.

► **Transformer l'ASH en prestation universelle, dégressive, sans recours sur succession.**

Pour protéger le patrimoine des familles modestes tout en assurant un financement solidaire et équitable de la partie hébergement en EHPAD, l'UNSA souhaite que l'aide sociale à l'hébergement (ASH) soit convertie en une prestation de Sécurité sociale universelle, dégressive selon les revenus, sans possibilité de recours sur succession.

► **Rendre la cinquième branche Autonomie pleinement opérationnelle avec la création de caisses locales.**

Afin d'achever l'architecture de la cinquième branche de la Sécurité sociale, l'UNSA propose la mise en place de caisses locales de la branche Autonomie, afin de mieux coordonner l'offre, d'adapter les services aux réalités territoriales et de réduire les inégalités.





# POUR UNE GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE ET TRANSPARENTE

## ► **Exiger que tout-e assuré-e social-e soit représenté-e dans la gouvernance des caisses de Sécurité sociale.**

L'UNSA demande instamment une représentation équitable de tou-te-s les assuré-e-s — qu'il-elle-s appartiennent au secteur public ou privé — au sein des conseils des caisses de Sécurité sociale, afin que leur gouvernance soit à l'image des bénéficiaires. Pour cela, il est indispensable de réformer les modalités de représentativité syndicale de ces instances, en intégrant l'ensemble des voix exprimées lors des élections professionnelles du secteur privé et du secteur public. Seule cette méthode garantit que chaque cotisant-e voit sa voix entendue dans les décisions stratégiques de notre système de Sécurité sociale. Enfin, l'UNSA appelle à rénover le fonctionnement des conseils en leur conférant un véritable pouvoir décisionnel, au-delà du simple rôle consultatif.

## ► **Mettre en place un pilotage pluriannuel avec État et partenaires sociaux et évaluer en transparence les politiques sociales.**

Pour l'UNSA, l'instauration d'un cadre contractuel pluriannuel entre l'État et les partenaires sociaux est indispensable pour mener à bien les politiques sociales, pérenniser les actions engagées et mesurer leur efficacité. Un cadre contractuel pluriannuel permettrait également d'aligner les objectifs de dépenses, de couverture et de qualité des prestations sans se limiter à des arbitrages budgétaires annuels et court terme. La publication régulière d'indicateurs clairs et la création d'un comité indépendant de suivi assureraient une évaluation continue et transparente, renforçant la confiance des citoyen-ne-s dans la gestion de la Sécurité sociale.

## ► **Lutter contre la fraude sociale par une prévention renforcée, des contrôles dissuasifs et la mise en place d'un observatoire de la financiarisation de la santé.**

Face à la fraude estimée à 13 milliards d'euros en 2022 (dont 66 % provient d'entreprises et de professionnel-le-s de santé) et aux seuls 0,6 milliard d'euros effectivement recouverts, l'UNSA réclame un renforcement de la prévention et des contrôles dissuasifs, soutenu par des moyens humains accrus. De plus, une meilleure fluidité des échanges de données entre organismes et la création d'un observatoire de la financiarisation de la santé permettraient d'analyser les circuits financiers, d'anticiper les dérives et de maximiser le recouvrement des sommes indûment perçues.

## LES PROPOSITIONS DE L'UNSA EN SYNTHÈSE

- ▶ Conditionner les exonérations de cotisations sociales à des engagements sociaux, écologiques et liés à l'emploi
- ▶ Rendre la CSG progressive pour une contribution équitable
- ▶ Refuser la TVA sociale, un impôt injuste
- ▶ Optimiser la gestion de la dette sociale (CADES) pour dégager des ressources supplémentaires
- ▶ Réformer la fiscalité sur les patrimoines et les successions pour plus de justice sociale
- ▶ Créer de nouvelles recettes ciblées pour responsabiliser les acteurs
- ▶ Flécher davantage les taxes environnementales vers l'Assurance maladie pour une meilleure affectation des ressources existantes
- ▶ Mettre en place une prévention structurée avec un pilotage centralisé pour garantir la cohérence nationale et optimiser les ressources
- ▶ Développer Mon espace santé pour une gestion unifiée du dossier patient-e et un accompagnement préventif
- ▶ Fluidifier les parcours de soins par le développement des SAS, des structures de soins non programmés et la restauration des gardes obligatoires
- ▶ Renforcer l'accès aux soins dans tous les territoires et combattre les déserts médicaux par l'encadrement de la liberté d'installation et le soutien aux équipes de soins locales
- ▶ Supprimer les dépassements d'honoraires notamment sur les actes de dépistage
- ▶ Refuser la segmentation « petits risques/gros risques » et la hausse des franchises et participations forfaitaires pour réserver l'universalité

- ▶ **Instaurer les allocations familiales dès le premier enfant**
- ▶ **Mettre en place un congé parental mieux rémunéré**
- ▶ **Créer un droit opposable à un mode d'accueil dès l'âge de 15 mois**
- ▶ **Soutenir la qualité des modes d'accueil**
- ▶ **Revaloriser les métiers du lien par les salaires, la formation, et les effectifs en établissement et à domicile**
- ▶ **Instaurer une norme d'un·e soignant·e par résident·e en EHPAD**
- ▶ **Adapter les logements et développer d'autres formes d'habitat**
- ▶ **Soutenir davantage les aidant·e·s**
- ▶ **Transformer l'ASH en prestation universelle, dégressive, sans recours sur succession**
- ▶ **Rendre la cinquième branche Autonomie pleinement opérationnelle avec la création de caisses locales**
- ▶ **Exiger que tout·e assuré·e social·e soit représenté·e dans la gouvernance des caisses de Sécurité sociale**
- ▶ **Mettre en place un pilotage pluriannuel avec État et partenaires sociaux et évaluer en transparence les politiques sociales**
- ▶ **Lutter contre la fraude sociale par une prévention renforcée, des contrôles dissuasifs et la mise en place d'un observatoire de la financiarisation de la santé**



## **LA SÉCURITÉ SOCIALE, LE MODÈLE SOLIDAIRE D'AVENIR !**

Quatre-vingt ans après sa création, la Sécurité sociale demeure un acteur clé de cohésion nationale. Loin d'être une variable d'ajustement comptable, elle doit devenir un levier pour bâtir un avenir plus équitable, adapté aux évolutions de la société et aux attentes des citoyen-ne-s.

À l'UNSA, nous exigeons qu'elle soit renforcée, financée équitablement et gouvernée démocratiquement. Nous sommes fiers d'affirmer qu'elle est et restera un patrimoine commun, un choix de civilisation et un outil de justice sociale.

**C'est dans cet esprit de responsabilité et d'innovation sociale que l'UNSA s'engage fermement à défendre ce pilier de notre République sociale et démocratique pour continuer de faire de la Sécurité sociale, le modèle solidaire d'avenir !**

# 80 ANS



**La Sécurité sociale,  
le modèle solidaire d'avenir !**



     **UNSA Officiel**

 **[www.unsa.org](http://www.unsa.org)**

 **21 Rue Jules Ferry, 93170 Bagnolet**

 **01 48 18 88 00**